

**M. Rock:** Je ne détiens pas d'actions dans une société de gaz naturel; laissez-moi finir. (*Exclamations*)

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Une explosion désastreuse s'est produite à cet endroit et l'honorable député a peut-être raison de demander une réponse ce matin, pourvu que le ministre soit en mesure de la donner, et si cela peut réduire la tension et l'inquiétude à Montréal.

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Malheureusement, monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de répondre pleinement à la question. L'honorable député a bien voulu m'en donner préavis, mais seulement après l'ouverture de la séance. Je sais que des entretiens ont eu lieu entre les intéressés et la Société centrale d'hypothèques et de logement mais je ne saurais dire s'ils ont examiné cette question. Je me renseignerai et je répondrai à l'honorable député au plus tôt.

**M. Rock:** Au sujet de votre décision, monsieur l'Orateur, j'aimerais déclarer...

**Des voix:** Asseyez-vous!

**M. Rock:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Sans vouloir offenser mon honorable ami, collègue et voisin, voisin politique au moins, j'estime qu'on devrait poursuivre. La parole est à l'honorable député de Winnipeg-Sud.

### LE TARIF-MARCHANDISES

#### RÉDUCTIONS RELATIVES AUX EXPÉDITIONS EN PROVENANCE DE CHURCHILL

A l'appel de l'ordre du jour.

**Mme Margaret Konantz (Winnipeg-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Me dirait-il si le National-Canadien envisage d'abaisser le tarif-marchandises depuis Churchill?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Oui, monsieur l'Orateur. A la suite de certaines instances le tarif des marchandises acheminées vers l'intérieur à partir de Churchill a été ramené à son niveau antérieur par rapport au tarif à partir de Montréal.

### LA ROUTE TRANSCANADIENNE

#### DÉCLARATIONS EN CHAMBRE DU DÉPUTÉ D'HALIFAX

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une ques-  
[M. Rock.]

tion au ministre du Travail qui est le représentant de la Nouvelle-Écosse au sein du Cabinet. Le ministre voudrait-il étudier les insinuations et les allégations faites en cette Chambre hier et présenter les excuses appropriées au premier ministre Stanfield de la Nouvelle-Écosse? Je parle des insinuations et allégations du puéril représentant d'Halifax.

Monsieur l'Orateur, vous venez de rendre une décision au sujet de la question posée par le député de Danforth concernant des insinuations et des allégations. Pour ma part, je viens de poser une question directe au ministre qui représente la Nouvelle-Écosse au sein du Cabinet fédéral pour lui demander s'il compte laisser au compte rendu les allégations et insinuations faites hier contre le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, attendu que vous venez de décider que ces choses ne sont pas permises.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! (*Exclamations*)

**M. MacInnis:** La différence, monsieur l'Orateur, c'est que la question est posée aujourd'hui par un membre de l'opposition tandis qu'hier, les insinuations ont été faites...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît!

**M. MacInnis:** ...par un membre du parti ministériel. (*Exclamations*)

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! Je comprends l'intérêt que manifeste l'honorable député, mais à mon avis, sa dernière déclaration est peut-être intéressante, mais elle n'est pas nécessairement régulière.

**M. Gerald A. Regan (Halifax):** Monsieur l'Orateur, je demande à m'expliquer sur un fait personnel.

**Des voix:** Règlement!

**M. Regan:** Monsieur l'Orateur, l'honorable député ayant parlé de moi, je veux simplement établir clairement, au sujet du rappel au Règlement...

**Une voix:** Vous enfreignez le Règlement.

**M. Regan:** ...qu'il a tort de donner à entendre que j'ai fait des assertions semblables, et quiconque prend le temps de lire au hansom les délibérations d'hier soir constatera que j'ai traité avec beaucoup de sérieux, si je puis le dire, d'un témoignage fait sous serment devant le comité des comptes publics de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, ce qui a beaucoup d'importance pour notre Parlement, puisqu'il s'agissait d'un programme à frais partagés dont l'État fédéral paie 90 p. 100. J'ai bien pris soin, dans mes observations, de préciser qu'il était tout à